

CONSEIL DE L'EUROPE

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*QUINZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE  
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE  
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*

*Paysages durables et économie*

*De l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage*

Urgup, Nevşehir, Turquie

1-2 octobre 2014

Visite d'étude, 30 septembre

*Paysage et économie  
M. Joaquim ROMANO, Professeur, Université de Valladolid, Faculté d'économie et d'administration  
des affaires, Espagne*

Paysage

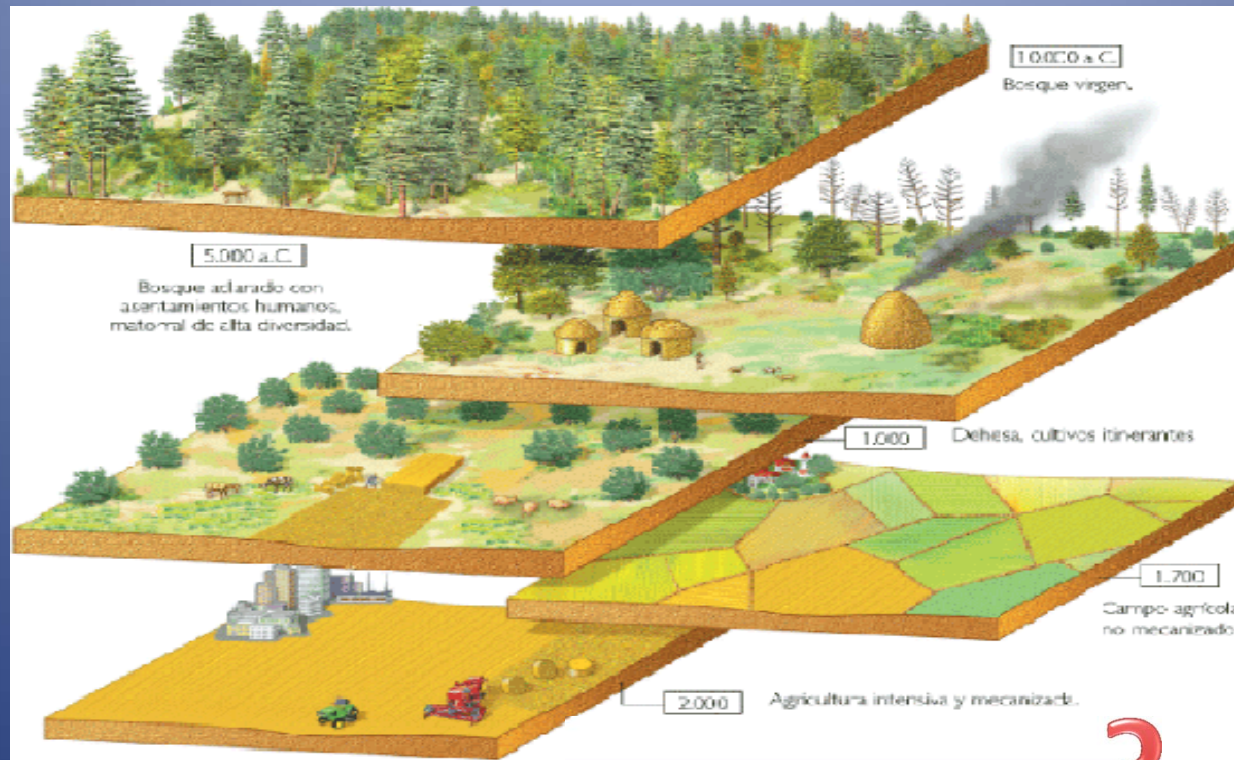
# Présentation

- Le paysage et l'économie constituent des représentations sociales qui ont fait l'objet de nombreuses études. Chacune d'entre elles suit ses propres théories, mais elles sont dans la pratique fort semblables dans la mesure où, s'il est facile d'appréhender la réalité des représentations sociales, il n'est pas évident d'en saisir le concept.

# Transformation induites

p  
a  
y  
s  
a  
g  
e

Facile d'appréhender la réalité des représentations sociales,



Paysage en construction ?

Il n'est pas évident d'en saisir le concept.



- 3 0 3 0 0 0 0



## Comment faire face à cette difficulté? Point de départ: le choix de la méthodologie

- La connaissance de la relation entre l'économie et le paysage est déterminée par la façon dont nous interprétons l'approche de la complexité, à savoir la méthodologie que nous choisissons d'adopter. (Entre deux options extrêmes)

### L'approche disciplinaire:

Aborde la complexité avec l'intention de la résoudre à travers la simplification du système culturel, la décomposition, la fragmentation et la dispersion de ses parties, en réalisant une étude spécialisée et indépendante de chacune.

### L'approche

### transdisciplinaire

Cherche à appréhender cette complexité à travers la « fusion entre l'unité et la multiplicité », accepte et s'appuie sur cette complexité. L'objectif de cette approche est une *connaissance significative*

# La réponse est dans la Convention

- La Convention européenne du paysage reconnaît l'adoption d'une approche transdisciplinaire, qui se vérifie à travers la définition qu'elle donne du paysage :  
*« Le paysage désigne une partie de territoire telle **que perçue par les populations**, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».*
- Cette approche est également sous-jacente à la notion de gestion de paysages énoncée par la Convention, qui *« comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les **transformations induites** par les évolutions sociales, économiques et environnementales ».*

## Un choix qui est avant et au-delà de la Convention

- Popper (1963) : *« Les problèmes peuvent traverser les limites de tout objet d'étude ou discipline... Nous étudions des problèmes, pas des disciplines ».*
- Becher (1991), avertissait à ce propos que se constituent de vraies « tribus académiques disciplinaires », plus préoccupées à étudier des thèmes que des problèmes.

# La Convention...crée un pont

- La notion transdisciplinaire du paysage qu'offre la Convention représente un pont qui unit les cultures et les disciplines, en particulier avec celles qui, comme l'économie, jouent un rôle clé dans les processus tant de développement que de dégradation sociale et écologique.



- Un pont qui, d'une part, facilite la communication et l'établissement de liens capables de redécouvrir des relations, qui encourage le partage de connaissances, qui développe les réseaux sociaux, et qui est essentiel pour le renforcement de la démocratie





- Un pont qui, d'autre part, permet de faire face aux divergences entre les experts du paysage et ceux de l'économie qui ont contribué à un développement disciplinaire extraordinaire, mais aussi à une dangereuse autonomie scientifique de ces champs de connaissance dans la culture européenne.



# Un pont pour l'interculturalité(1)

(1) L'enjeu de l'interculturalité est donc de "**vivre ensembles**", de se reconnaître mutuellement, dans le respect des modes de vie et des valeurs de chacun

La société européenne, qui historiquement est restée culturellement unie à d'autres continents dans un **sens possibiliste**, c'est-à-dire en explorant et profitant des meilleures possibilités et ressources disponibles afin d'atteindre des résultats collectifs.

Celle-ci peut-être entraînée de se transformer, au début du XXI<sup>e</sup> siècle en un **déterminisme économique**, dans lequel les actions de l'homme, sa façon de penser et tout ce qui se produit dans son environnement, sont déterminés de façon permanente par une cause et une conséquence économique, supposée optimale, qui affecteront nécessairement les possibilités sociales dans le futur, et qui met en risque la construction du paysage.

**Paysage en construction ?**

Tous les pays européens ont reconnu ces risques, et leur matérialisation croissante en dommages environnementaux et culturels, qui se révèlent parfois irréversibles. Ils reconnaissent également la nécessité d'un changement de politique vers le développement durable, et ont développé à cet égard différentes stratégies nationales et collectives.

# Déterminisme économique: Un exemple: On a envie de **S'asseoir**

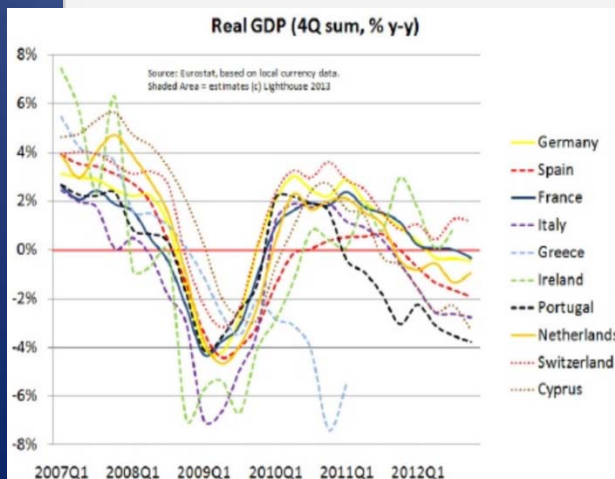
**Livraison OFFERTE**    **Paiement 3 FOIS**

**LOT DE 4 CHAISES CONTEMPORAINES**  
- Noir  
- Simili cuir  
**163€99**

**Paiement 3 FOIS**

**LOT DE 6 CHAISES**  
- Modèle contemporain  
- 3 coloris

**€ 4.096,-**  
**BEST OFFER!**  
**€ 2.869,-**  
ADD TO CART

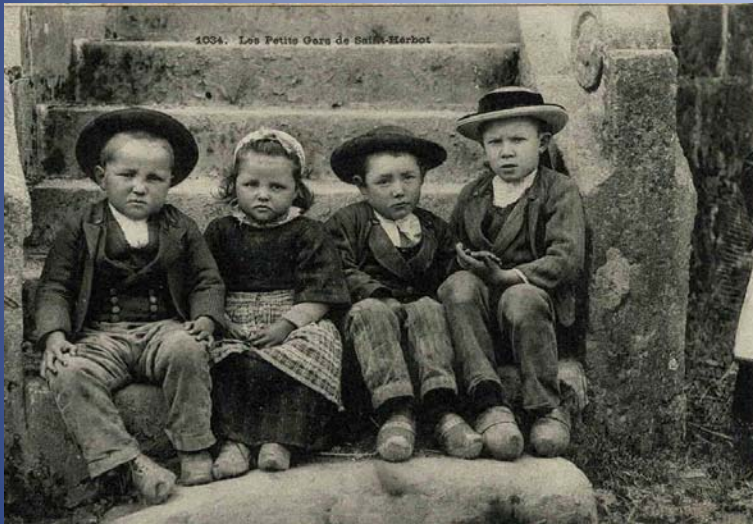


Le marché offre des alternatives ...  
.....mais elles ne sont pas uniques

# Possibilisme: **S'asseoir**

Connaissance significative

*Les enfants assis sur l'escalier du porche nord de la chapelle de Saint Herbot .*



Public furniture pieces on the steps of Brooklyn's Borough Hall



*Il y a assez de sièges dans le paysage pour tous*



# Déterminisme économique: Un autre exemple: **boire de l'eau**



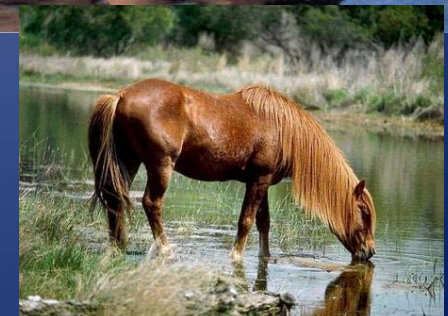
Gestion du Paysage pour  
une économie en  
transition...(Ré évolution)  
D'une économie lineal à...

# Possibilime économique dans le paysage: Un autre exemple: **boire de l'eau**



Gestion du Paysage pour  
une économie en  
transition...

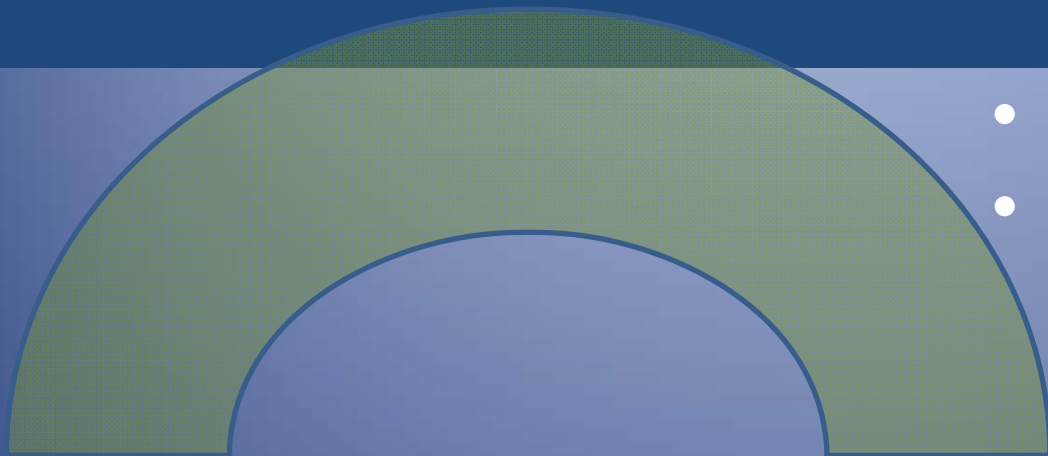
D'une économie lineal à... **une économie  
circulaire et de sisteme ouvert**



*Il y a assez de l'eau dans le  
paysage pour tous*



# Un pont vers un monde meilleur



- Comment est ce monde ?
- Quelle est notre vision ?

Dans le RAPPORT, *PAYSAGE ET ECONOMIE : UNE APPROCHE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*,

j'aborde synthétiquement cette vision depuis **trois aspects** que la propre économie

la propre Convention du Paysage considère **essentiels** :

1.- Le bien-être



2.- Le travail



3.- Le secteur public.





# Paysage et économie du bien-être : Le paysage peut-il renouveler l'économie du bien-être ?

## Réponses des doctrines économiques

- Les pionniers de la discipline économique classique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ont confondu le bien-être avec la richesse, identifiant l'égoïsme humain comme le moteur du bien-être économique de la société, offrant ainsi une vision agrégée du bien-être .
- Plus tard, le courant marginaliste a apporté une conception différente du bien-être social en l'identifiant avec la répartition efficace des ressources via le libre marché.

**Dans ces courants néoclassiques, le paysage n'est pas identifié comme une ressource liée à un produit ou un marché spécifique. Lorsqu'il est mentionné, il est associé à l'une des défaillances de marché.**

- Le remède à la maladie du libéralisme proposée par Keynes est connue comme l'état providence (littéralement l'état du bien-être), qui justifie l'intervention publique afin d'étendre à l'ensemble des citoyens la sécurité d'un accès à certains biens et services essentiels et l'institutionnalisation des droits sociaux en garantissant une série de services liés à l'emploi. L'état providence a réussi à réduire les conflits sociaux en convertissant l'Etat en arbitre et est reconnu comme l'une des principales avancées du XX<sup>e</sup> siècle.

John Maynard Keynes, dans un essai intitulé « Perspectives économiques pour nos petits-enfants » publié en 1930, prévoyait un futur où « nous pourrions travailler moins et passer plus de temps en famille, avec nos amis ou dans notre communauté ». C'est certainement une stratégie qui mérite d'être pensée à partir du PAYSAGE comme un bien public.

### • Pour d'autres

(Marxistes, écologistes ou féministes), qui dépassent l'opposition entre keynésiens et marginalistes dans la définition du rôle du secteur public dans l'économie, il s'agit simplement d'un changement qui permet la pérennité de l'économie du bien-être face aux échecs sociaux et écologiques.

En reconnaissant la prédominance que l'économie du bien-être a dans les politiques publiques, qui ont alterné entre les tendances keynésiennes et néolibérales(1), une réflexion profonde doit

être menée afin de promouvoir son renouveau...en tenant compte que **NOUS SOMMES LE PAYSAGE ...et le marché peut être la défaillance du paysage...**

L'économie de marché a besoin de transformer la société et le paysage en une société et un paysage de marché. Cela veut dire qu'il faut considérer la nature et l'homme comme une marchandise ou un autre facteur productif

(1) Selon le prix Nobel Krugman : « Il est important de comprendre que Keynes a fait bien plus que d'énoncer des affirmations audacieuses. 'La théorie générale' est une œuvre de grande profondeur d'analyse, analyse qui convainquit les meilleurs jeunes économistes de l'époque. Cependant, au cours du siècle, l'histoire de l'économie correspond en grande partie à l'histoire du retrait progressif du keynésianisme et du retour au néoclassicisme ».



# ● Bien-être comme qualité de vie

Quand nous aspirons à préserver le paysage, nous devons comprendre que nous percevons le bien-être comme qualité de la vie de manière très différente de ce que l'économie du bien-être le propose:

-L' économie du bien-être se fonde sur la croyance de ce que notre bien-être comme qualité de vie fait défaut, ce qui advient si nous nous considérons en tant qu'individus, et conduit à procéder à une recherche individuelle et **compétitive** afin de trouver ce que nous souhaitons. (l'argent cesse d'être un moyen d'échange et devient une fin)...

Indicateur dominant: Produit Intérieur Brut ( PIB)

-Le paysage nous permet d' apercevoir toutes les caractéristiques de notre qualité de vie comme identité collective, qui nous donne conscience de ce que nous avons et de la manière dont nous faisons partie de notre environnement et de notre culture, et cela nous encourage à **coopérer** afin de les conserver.

Indicateur alternative: Paysage Intérieur Vivant (PIV)



# Bien-être comme qualité de paysage

La qualité de vie, pour qu'elle puisse réellement améliorer l'interprétation du bien-être social, doit être comprise comme un concept indissociable de celui « d'objectif de qualité paysagère » contenu dans la Convention(1).

*(1)«...la formulation par les autorités publiques compétentes des aspirations du public en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur environnement ».*

Parmi les aspirations du public on distingue la préservation du patrimoine culturel, matériel et immatériel identitaire des communautés, le respect des autres cultures et des formes de penser différentes, inhérent à la diversité et à la richesse des paysages, et le soin holistique de la nature.



## Bien-être paysager

- Il naît de la compréhension de ce que les perceptions personnelles et collectives qui définissent les paysages incarnent toutes des valeurs rendant possibles la communication, la cohésion sociale et les relations interpersonnelles ainsi que celles qui existent avec l'environnement naturel, essentielles au développement durable.
  - *«Le paysage a une valeur infinie, le changer pour un prix fini, en plus d'être immoral c'est une mauvaise affaire ».*



# Paysage et emploi : au-delà du marché du travail

La Convention européenne du paysage contient une référence ample, explicite et implicite, à cette relation entre le paysage et l'emploi.

- Son préambule affirme : « *Notant que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à **la création d'emplois*** ».
- Aussi, la reconnaissance du fait que « **le paysage contribue à la formation des cultures locales** », dont les activités économiques et l'emploi lié à ces dernières sont indissociables, confirme que la protection, la gestion et l'aménagement du paysage sont à la fois celles de l'emploi.



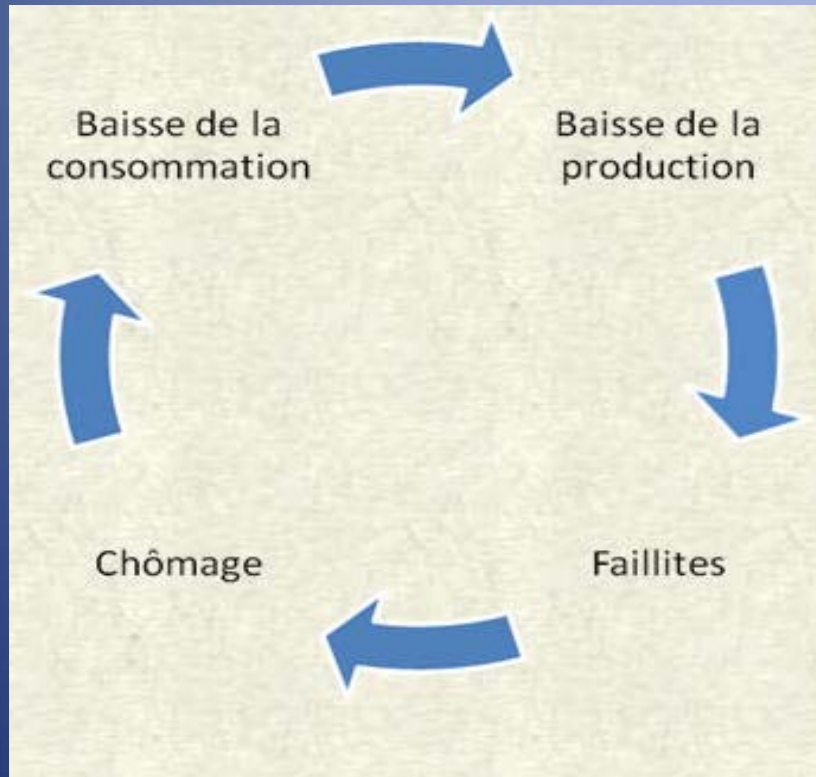
## L'EMPLOI DANS UNE PERSPECTIVE DU PAYSAGE

Adopter un point de vue paysagiste de l'économie est essentiel pour:

- a) Reconnaître les cercles vicieux de l'économie
- b) Trouver une solution rationnelle au problème économique, social et écologique paradoxal de l'emploi.

# a) Reconnaître les cercles vicieux

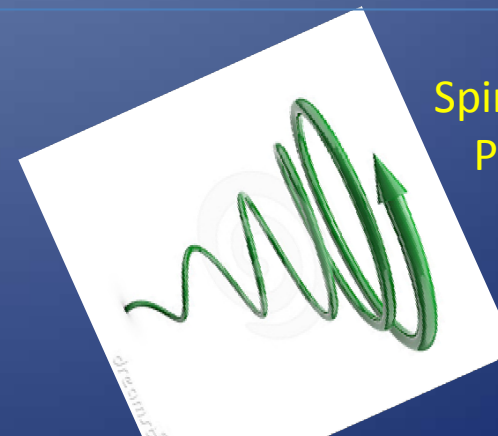
Économie - Travail



La productivité du travail signifie que si nos économies cessent de croître, nous courrons **le risque de laisser les gens sans travail.**

L'augmentation du chômage génère une baisse de la consommation, et l'augmentation des dépenses sociales....

Dans le paysage ces cercles vicieux se montrent comme spirales de dégradation environnementale, sociale et économique, en prenant l'emploi, dans sa qualité et sa quantité, comme une cause et un effet de ces dynamiques.







**Spirale Dégradation  
Paysage-Emploi**

## b) Trouver une solution rationnelle au problème de l'emploi.

- Le paysage fournit une connaissance substantielle de la notion de travail, intégrateur de ses dimensions économiques, sociales et écologiques .
- Le temps de travail ne doit pas seulement être valorisé comme un temps rémunéré, il est essentiel d'acquérir le sentiment de participation à un ouvrage collectif, ainsi que la volonté de construction d'un modèle de société avec des valeurs sociales solides créées collectivement et d'examiner les opportunités de disposer de temps libre dédié à la réalisation de projets particuliers et sociaux développés hors du marché, sans but lucratif.
- Le développement du secteur de l'économie sociale offre un modèle intéressant pour l'orientation de l'emploi.
- La Convention renforce le droit à l'emploi garanti par la Charte sociale européenne

# La Convention européenne du paysage illumine les points clés

-  Elle offre une forte impulsion à la participation, la sensibilisation, la formation et à l'éducation du paysage, dont dépend notre capacité à reconnaître toutes ces formes de travail qui nous entourent.
-  La connaissance des synergies existantes entre l'approche paysagère développée par la Convention européenne du paysage et l'emploi, permet de dépasser ces limites à travers d'une culture du travail fondée sur les traditions de chaque territoire, qui se réinvente afin de développer les défenses nécessaires pour affronter les menaces et les pressions exercées par l'économie globale
-  Elle offre aussi les moyens de répondre à son renouveau et à sa conservation, dans la mesure où le paysage de l'Europe est le résultat d'un métabolisme social et écologique en changement permanent qui requiert une vision d'un emploi large et plus inclusive.
-  Elle m'encourage à proposer une transition consciente de la production mercantile et du travail salarié vers des activités plus libres, créatrices et coopératives.



# Paysage et économie publique

- Le caractère transdisciplinaire souligné par la Convention rompt avec les dualismes conventionnelles dans l'économie: le public qui s'oppose au privé, et avec les gradualismes (plus ou moins d'efficience, plus ou moins d'équité, plus ou moins de bien-être).
- Cette extraordinaire complexité du paysage en fait sa richesse, qui selon la Convention ne représente pas moins que « *la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien* ».
- Une responsabilité de cette ampleur entraîne des implications à la fois personnelles et collectives, où les pouvoirs publics doivent mener la protection du paysage au niveau opérationnel et stratégique, et où avant de débattre de ce qu'il faut faire, avec qui et pour qui, il faut d'abord résoudre la question du « pourquoi », c'est-à-dire des objectifs communs du paysage, qui prennent sens lorsqu'ils se définissent dans l'économie de façon participative, depuis le respect du patrimoine culturel qui nous a été transmis .




## Paysage représentation de la participation du public

- Les paysages sont toujours le résultat d'une participation directe et permanente du public


Pour cela les processus de prise de décision se résolvent dans une logique institutionnelle formelle et dans une logique informelle, dans lesquelles se développe les règles et un esprit personnel et collectif, ce qui est un composant essentiel de tout système territorial.

- **La Convention** reconnaît la responsabilité des autorités publiques en matière de paysage ainsi que l'importance de la coopération européenne, considérant que *cette assomption volontaire de compromis en matière de paysage vient renforcer ses institutions en resserrant les liens avec ses citoyens*, à travers des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation et de participation publique collective.
- *Promouvoir l'échange d'informations et d'expériences entre les administrations publiques, se révèle être un moyen d'appuyer ces administrations dans le processus d'application de la Convention.*


# En conclusion



L'interprétation du paysage, selon le point de vue que propose la Convention, « tend un pont » vers l'économie afin qu'elle impulse un contexte adapté aux scénarios écologiques et aux cultures de chaque territoire, dont la sauvegarde doit modeler les actions privées et publiques, individuelles et collectives, depuis et au-delà des marchés et des pouvoirs qui les représentent.

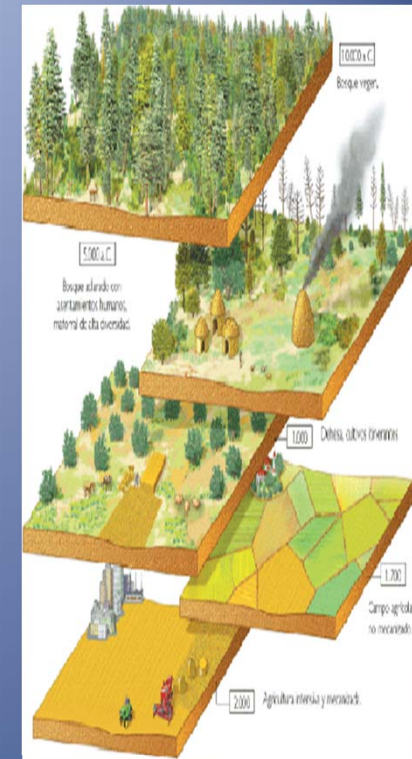


Dans la mesure où se réalise cette rénovation dans l'économie, impulsée par le paysage (la ré évolution) les européens intégreront une culture de cultures, dans laquelle l'appréciation de la richesse culturelle qui nous a été transmise et la diversité des perceptions de ses territoires (les possibilisme) fait face aux inégalités qui menacent la cohésion sociale au niveau mondial.



En conférant à l'économie un humanisme capable de valoriser et de thésauriser le maximum de chaque individu au service social, en s'érigeant comme le moteur qui réalimente le bien-être, l'emploi et la vie sociale des Européens, et renforce la démocratie.

« L'avenir du paysage est toujours aujourd'hui. Demain il sera tard. »



**Paysage en construction**

[Merci pour votre attention](#)

Merci pour votre attention